

**DEL/2024/SIVU/4**  
**S.I.V.U. VAL DE MARQUE**  
**REPARTITION DES FRAIS DE GESTION**

Monsieur le Président expose au Conseil Syndical que lors de l'élaboration du Budget Primitif 2023, une dépense de 7.000 € a été inscrite au sein de la section Dépenses. Pour information, sur les **941** dossiers instruits entre le 1 janvier 2023 et le 31 décembre 2023, la ville de Lys lez Lannoy a instruit **164** dossiers.

Après l'analyse de l'exercice 2023, il apparaît que le remboursement de cette somme doit être réparti entre les villes de Lys Lez Lannoy et Hem, suivant la règle de 3/14èmes pour la ville de Lys Lez Lannoy et 11/14èmes pour la ville de Hem.

Monsieur le Président propose au Conseil Syndical de répartir le remboursement de la somme de 7.500€ selon la règle ci-dessus énoncée, à savoir :

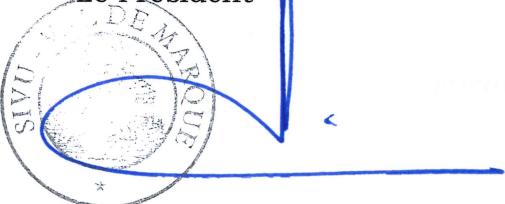
- 1.600 € pour la Ville de Lys Lez Lannoy ;
- 5.900 € pour la Ville de HEM.

A l'unanimité, le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Président à répartir le remboursement de la somme de 7.500 € représentant tous les frais administratifs selon la règle ci-dessus énoncée.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits  
 Pour copie conforme,

Le Président



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVU ADS VAL DE MARQUE

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,  
Le 29 mars**

Le Conseil Syndical s'est réuni à l'hôtel de ville de Hem, sous la Présidence de Monsieur Francis VERCAMER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1<sup>er</sup> mars 2024 et qui a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

-----

*Nombre de conseillers en exercice : 6  
Délibération affichée en mairie le 6 avril 2024*

-----

### **PRESENTS (participant au décompte du quorum)**

Ville de Forest sur Marque : Thibault DILLIES, Maire ;  
Ville de Hem : Francis VERCAMER, Maire ;  
Ville de Leers : Jean-Philippe ANDRIES, Maire ;  
Ville de Lys Lez Lannoy : Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire  
Ville de Toufflers : Alain GONCE, Maire.  
Ville de Willems : Thierry ROLLAND, Maire.

### **PRESENTS (ne participant pas au décompte du quorum)**

Ville de Hem : Laurent PASTOUR, Maire-Adjoint.